

---

## ARRETE du PRESIDENT

**N° 2024-86**

MC/HD

**OBJET** : Examen professionnel externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe. Liste des examinateurs.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L132-10, L320-1 à L321-3, L 325.19, L325-30, L522-1 à L522-7 et L522-23 à L522-31,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2007-114 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès au corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particulier de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu l'arrêté n° 2023-122 du 18 avril 2023 portant ouverture de la session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et des examens professionnels entre les centres de gestion de la région Ile-de-France,

Considérant qu'il convient de fixer la liste des examinateurs de la session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

## ARRETE

**Article 1** : La liste des examinateurs de la session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, est arrêtée comme suit :

ABBASSI Athmane

ALBERI Fulbert

BONARDI Dominique

BOURLIEUX Amélie

BOUZEMI Hafida

BRÜCKER-GOMIS Isabelle

CARRIERE Christophe

CASALASPRO Muriel

CHAPEL Pascal

CHAUVIN Nicolas

COMMON Patrick

COUBES Stéphane

DELTHIL Antoine

DIALLO Florence

DUCARNE Fabien  
ETASSE Pascal  
GAETTA Frédéric  
GILLET Frédéric  
HOURSON Alex  
LAMBOURDIERE Nicole  
LARDY Christelle  
LARGEAIS Nicolas  
LE GUERN Thierry  
MARCHANDISE Christophe  
MASSON Franck  
MESLIN Pascal  
MOIGNOUX Auriane  
MONTURELLI Pascal  
MORAITIS Bruno  
MOREAUX Michel  
OUGIER Stéphane

PICHON Pierre  
PIERRECELET Alexis  
POUY Jérôme  
PROUTIERE Christophe  
QUERIC Dominique  
RAKIK HASSOUNI Lobna  
ROSSFELDER Eric  
SIMON Thomas  
SOYER Nicolas  
STREMLER Eric  
TERRASSE Philippe  
THOREL José  
THOUVENIN Joël  
TREMINE Hervé  
VERDU David  
WOJNAROWSKI Stéphane

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage sur le site du  
CIG petite couronne

[www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

le 25/04/2024

Fait à Pantin, le 28 mars 2024

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général adjoint des concours,  
de la santé et de l'action sociale



Benoît HAUDIER